



Avoir une carte vitale pour les sans papiers

Par **abtale achraf**, le **11/03/2017 à 23:00**

Bon jour
Je suis un jeune salarié déclaré mais sans papier
Je travail dans le échafaudage et je suis déclaré que 3 heures par jour avec un contrat CDD et je travail la nuit dans le ménage et j'ai un contrat cdi
Je suis en france depuis 2013 mais avant j'etais en Italie et j'avais mes papiers et tout à cause des problèmes ils m'ont enlevé mes papiers
Je suis en Europe depuis 2009 maintenant ma question
Est-ce que j'ai le droit d'avoir une carte vitale
J'ai 10 fiches de paye pour l'instant

Par **morobar**, le **12/03/2017 à 07:58**

Bonjour,
En situation irrégulière, vous ne pouvez pas obtenir une carte vitale.

Par **amajuris**, le **12/03/2017 à 09:24**

bonjour,
comment pouvez-vous être salarié déclaré sans titre de séjour.
un employeur n'a pas le droit d'embaucher un étranger en situation irrégulière.
salutations